



SIEGE ASCENSEUR AQUATIC

POUR PISCINES ET SPAS HORS SOL

Le siège ascenseur est actionné par de l'eau sous pression (minimum 2,5 bars) à l'aide d'un tuyau connecté à une vanne ou à une arrivée d'eau et soulève un maximum de 110 Kg .

Le siège modèle AG peut être positionné vers l'avant (cylindre derrière le siège) ou vers le côté (cylindre à gauche ou à droite du siège) et peut être équipé d'un ou deux accoudoirs fixes ou d'un ou deux accoudoirs relevants (en option).

Le modèle AG 48 est monté sur une plaque en inox soudée au pied du cylindre et boulonnée au sol.



MODELE AG 48

**Pour piscine hors sol. Rotation manuelle du siège sur 360°.
Nécessite l'aide d'une tierce personne.**

Hauteur du cylindre 1,22 m. Débattement jusqu'à 0,75 m.

Pour une hauteur de piscine ou spa de 0,75 m environ.

En option, le siège peut être tourné sur le côté et une poignée fixe permet à certaines personnes une utilisation sans assistance en effectuant eux-mêmes la rotation lorsqu'ils sont assis sur le siège.



MODELE AG 53

**Pour piscine hors sol. Rotation manuelle du siège sur 360°.
Nécessite l'aide d'une tierce personne.**

Idem modèle ci-dessus.

Hauteur du cylindre 1,35 m.

Pour une hauteur de piscine ou de spa de 1 m environ.

MODELE AG 60

**Pour piscine hors sol. Rotation manuelle du siège sur 360°.
Nécessite l'aide d'une tierce personne.**

Idem modèle ci-dessus. Hauteur du cylindre 1,50 m.

Pour une hauteur de piscine ou de spa de 1,15 m environ.



MODELE AG 72

**Pour piscine hors sol. Rotation manuelle du siège sur 360°.
Nécessite l'aide d'une tierce personne.**

Le modèle AG 72 est monté sur une plaque en inox soudée au pied du cylindre et boulonnée au sol, en partie haute, un bracelet en acier inoxydable est fixé sur le rebord supérieur du bassin.

Hauteur du cylindre 1,80 m. Débattement jusqu'à 1,30 m.

Pour une hauteur de piscine ou de spa de 1,30 m environ.

Ce siège AG 72 est conçu spécifiquement pour des bassins thérapeutiques hauts et profonds.